

Le 15 mars Exigeons ensemble l'augmentation de notre pouvoir d'achat

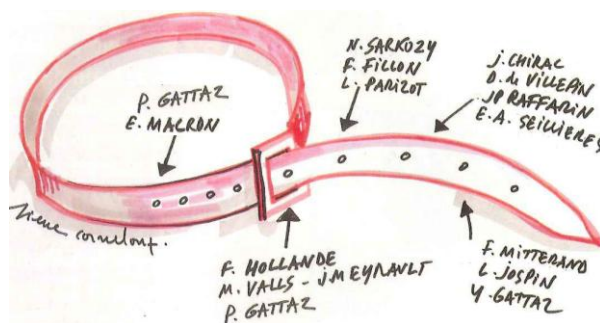
Dans nos secteurs d'activité, les luttes victorieuses portent des coups aux intérêts stratégiques et financiers du patronat soutenu par les gouvernements. Leurs objectifs de réduction « coût du travail » (salaires et prestations sociales) et d'augmentation considérable des dividendes sont contradictoires avec les intérêts des usagers et des personnels. C'est l'unique raison de la marche forcée contre les conquêtes sociales (Sécu, Code du travail, CHSCT, retraite...) et pour la réduction de la présence territoriale du service public, au détriment des besoins des populations et des conditions de travail du personnel.

Pour le Gouvernement et le Patronat : réduire la masse salariale au profit des dividendes

Que l'on soit en activité, en mesures fin de carrière (TPS, TPAS) ou en retraite, nous subissons de la même façon les **décisions patro-gouvernementales** de réduction de la part salariale des richesses produites.

Le blocage des pensions, du point d'indice fonction publique, le non coup de pouce au SMIC et sa remise en cause par des « experts », les 9 millions de personnes vivant avec moins de 1.000 € par mois d'un côté et les 57 milliards qui sont allés grossir les poches des actionnaires lors des 6 premiers mois de 2017 prouvent s'il en était besoin, l'intérêt que les riches trouvent dans la **précarisation du monde du travail**. De la réforme Balladur en 1993 à celle de Woerth en 2010, sans

oublier celle de Juppé en 1995 et Fillon en 2003, notre système de retraite par répartition a subi de **multiples remises en cause** qui l'ont fortement fragilisé tout en amputant sur 12 ans le pouvoir d'achat des retraités de 20%.



Tout est mis en œuvre pour **donner l'illusion** que le pouvoir d'achat des salariés va augmenter en 2018. Qu'à cela ne tienne, on leur supprime les cotisations sociales, mais en contrepartie la CSG subit une hausse de 1,7% (qui concerne 60% des retraités).

Ce **tour de passe-passe** n'est en fait qu'un miroir aux alouettes qui affectera de manière drastique le financement de notre Sécurité sociale. Nous avons l'impression d'être face à un jeu de bonneteau.

Dans notre secteur d'activités aussi...

Cette recherche constante de profit accompagnée par la baisse constante du pouvoir d'achat se ressent de plus en plus dans l'entreprise.

En prenant le TPS ou le TPAS pour mettre fin à des conditions de travail insupportables, les salariés font des **sacrifices financiers** importants. En ce qui concerne les Postiers, c'est aussi le montant des retraites qui est impacté.

Orange et La Poste, continuent d'engranger des profits réalisés sur le dos du personnel, notamment en supprimant massivement des emplois et en se

dégageant de toutes responsabilités envers les retraités.

L'ouverture de négociations à La Poste pour des **droits en fin de carrière** et pour les TPAS est une urgence. Le financement de la complémentaire santé, au même titre que les actifs, la gratuité de la carte bleue ou les offres groupées (CB, assurance Alliatys...), de l'abonnement téléphonique, internet ou la fibre ne sont qu'une juste rétribution de notre engagement professionnel.

**Patronat et Gouvernement
veulent aller encore plus loin
dans l'augmentation des profits :
éradiquer notre système de retraite de la Sécu
construit depuis 1945
est leur but.**

Il est bon de rappeler les principes régissant les retraites : **répartition, solidarité, prestations définies**. Les cotisations d'une année permettent de payer les retraites de la même année. En payant les pensions des retraités, les salariés accumulent des droits pour leurs retraites futures, mais ne mettent pas, comme dans une logique d'assurance, de côté un capital (retraite par capitalisation). Cela permet aussi de mettre en place des solidarités de haut niveau, en particulier au profit des femmes, des salariés les plus précaires et des handicapés et de compenser les interruptions d'activité incontournables comme la maternité, le décès du conjoint... **La prestation définie** est le système sur lequel reposent les retraites. Le niveau de pension est défini et le niveau des cotisations s'adapte pour assurer les engagements pris.



Dans sa recherche effrénée de faire de plus en plus de profits, le Patronat avec son aide de camp qu'est le gouvernement, doit mettre un terme à ce principe en instaurant les **retraites par capitalisation** tout en essayant de diminuer voire supprimer sa part de financement.

L'accord de novembre 2017, instituant un régime unifié AGIRC/ARRCO (**régime complémentaire**) signé par CFTD, CGC, et CFTC suit la même logique de baisse des pensions. A partir de 2019, une **baisse temporaire de 10%** de la retraite complémentaire pour 3 ans pour ceux qui ne reculent pas leur départ de 4 trimestres ainsi que le gel de la valeur du point tout en augmentant sa valeur d'achat, sont bien la démonstration de la volonté de **ne faire supporter qu'aux salariés et retraités "l'équilibre financier"**.

**Le système universel de retraite
envisagé par Macron
est un leurre.**

Le but recherché est que l'Etat assure la gestion de toutes les pensions. Sous couvert de simplification, il s'agit en fait pour le patronat d'avoir un outil pour appliquer sa politique. C'est dans la même logique, que le gouvernement souhaite **modifier en profondeur les règles**.

Il envisage de créer pour chacun, un **compte virtuel**, dans lequel seraient enregistrées les cotisations retraites versées au cours de la carrière que l'on diviserait par

le nombre d'années de vie restante, en théorie. A l'inverse du régime général, (prestations déterminées, 50% des 25 meilleures années), le système Macron est dit à cotisations déterminées. Le salarié connaît sa cotisation mais ne saura le montant exact de sa retraite qu'au moment de son départ.

C'est tout le mécanisme de **redistribution** et le principe de **solidarité** qui vont être **mis à mal**.

**Des convergences revendicatives
qui portent loin**

La retraite est **le reflet de la vie active**.

Les batailles des retraités s'inscrivent pleinement dans les luttes des salariés : 32 heures, salaire, égalité professionnelle femmes hommes, conditions et organisation du travail,

Les **luttes unitaires** des retraités contre l'augmentation de la CSG, la revalorisation des pensions un financement de la Sécu en lien avec les richesses et les profits pharaoniques, la défense des services publics, s'inscrivent parfaitement dans cette convergence revendicative qui s'appuie sur notre rapport au travail.

ENSEMBLE MOBILISONS-NOUS LE 15 MARS !